



RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

2025



À propos

Préambule	1
Politique environnementale	1

01 Climat et émissions

1.1.	Les GPL, une énergie au cœur de la transition énergétique	3
1.2.	Une démarche proactive pour mesurer et agir sur l’empreinte carbone	3
1.3.	Réduction de notre empreinte carbone : une approche structurée par scope	3
1.4.	Plan d’actions 2025 - 2030	4

02 Faciliter l'accès à une énergie plus propre pour nos Clients

2.1.	Rendre l'énergie propre accessible à tous : l'engagement de Vitogaz France	6
2.2.	Bilan carbone 2025 : mesurer pour mieux agir	7
2.3.	Actions renforcées pour le scope 3A	8

03 Gestion des impacts environnementaux et des ressources

3.1.	L'économie circulaire : réutiliser plutôt que jeter	10
3.2.	Une démarche de réemploi renforcée	11
3.3.	Une gestion responsable de l'eau	12
3.4.	Protéger la biodiversité : agir localement pour un impact global	12

04 Gestion des risques environnementaux

4.1.	Identification des risques	14
4.2.	Contrôle et reporting	14
4.3.	Rôle de l'audit interne	14

05 Synthèse et opportunités

5.1.	Bilan 2025	16
5.2.	Opportunités 2026-2030 : une feuille de route ambitieuse	16
5.3.	Notre vision : un avenir énergétique durable et inclusif	17

PRÉAMBULE

Ce document propose une analyse détaillée de nos réalisations en matière de prise en compte de la dimension environnementale pour l’année 2025. En attendant la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route en cours d’élaboration pour la période 2026-2030, nous avons effectué une mise à jour de ce rapport aussi bien au niveau des données que des actions menées, toujours dans une volonté de transparence et de responsabilité envers l’ensemble de nos parties prenantes, et de contribuer activement à la transition écologique.

Notre mission reste inchangée : fournir une énergie accessible et durable, notamment dans les zones rurales exclues des réseaux publics de gaz naturel.

En 2025, nous avons poursuivi nos actions engagées depuis plusieurs années, en cohérence avec la stratégie du groupe Rubis. Placée au cœur des enjeux climatiques et environnementaux, celle-ci s’articule autour de cinq priorités :

CLIMAT : Atténuation, Diversification et Adaptation aux défis Climatiques

POLLUTION : Prévention et réduction à la source

RESSOURCES EN EAU : Protection et usage responsable

BIODIVERSITÉ : Préservation des écosystèmes naturels

ÉCONOMIE CIRCULAIRE : Sécurisation et Optimisation des ressources

Après la prise de possession des nouveaux locaux fin 2023, qui a permis de bénéficier d’infrastructures de haut niveau plus en phase avec les objectifs RSE de Vitogaz France, les effets bénéfiques se sont fait sentir progressivement en 2024 et 2025.

La gouvernance de la politique en la matière a été renforcée, avec l’installation d’un comité Green (composé de la chargée des services généraux, du référent RSE, du responsable QHSE, et du building manager de Telmma, gestionnaire de l’immeuble) en charge du pilotage des actions visant à réduire l’impact environnemental de la Tour Landscape, à La Défense, où sont positionnés les bureaux du siège.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La gouvernance de la politique environnementale chez Vitogaz France est pilotée par le **comité de direction**, qui s’assure de la mise en œuvre de la stratégie globale et pilote les différents projets de décarbonation.

Il peut proposer des initiatives propres adaptées aux activités et au contexte de l’entreprise et assure le reporting des données environnementales, avec l’appui d’un référent RSE, qui anime la démarche et suit la mise en œuvre des plans d’actions sur le terrain.

En lien avec les priorités du groupe Rubis, trois enjeux environnementaux principaux ont été identifiés par Vitogaz France dans le cadre de sa stratégie RSE :

- Climat et Émissions
- Gestion des impacts environnementaux et des ressources
- Accessibilité à une énergie propre

Ils constituent les piliers de notre politique environnementale et déterminent les priorités des actions menées et mesurées à travers des indicateurs de performance.



01

CLIMAT
ET ÉMISSIONS

1.1	Les GPL, une énergie au cœur de la transition énergétique	3
1.2	Une démarche proactive pour mesurer et agir sur l’empreinte carbone	3
1.3	Réduction de notre empreinte carbone : une approche structurée par scope	3
1.4	Plan d’actions 2025 - 2030	4



1.1 Les GPL, une énergie au cœur de la transition énergétique

Les gaz liquéfiés (GPL) jouent un rôle clé dans la transition énergétique, notamment dans les zones rurales où une part significative de la population n'a pas accès au réseau de gaz naturel. Le butane et le propane garantissent une solution énergétique immédiate et efficace, disponible partout en France, pour répondre aux besoins énergétiques essentiels tels que le chauffage, la cuisson, la production d'eau chaude et les processus industriels : une réponse adaptée aux enjeux d'accès à une énergie moins carbonée et accessible.

1.2 Une démarche proactive pour mesurer et agir sur l'empreinte carbone

Depuis 2019, Vitogaz France réalise un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre, couvrant l'intégralité de ses activités selon les trois périmètres (scopes 1, 2 et 3) définis par les normes internationales. Ce suivi rigoureux permet d'évaluer précisément l'impact carbone de l'entreprise.

Il est à souligner que les émissions de Vitogaz France se concentrent quasi exclusivement sur le CO₂. Contrairement à d'autres acteurs du secteur pétrolier et gazier, le groupe Rubis, dont Vitogaz France fait partie, ne dispose pas d'activité d'extraction, ce qui élimine les émissions de méthane généralement associées à ces opérations. Cette particularité renforce la pertinence environnementale des GPL dans le mix énergétique actuel.

1.3 La réduction de notre empreinte carbone : une approche structurée par scope

Vitogaz France s'engage activement dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), en alignant sa stratégie sur les objectifs climatiques internationaux et les attentes de ses parties prenantes. Notre démarche s'articule autour des trois scopes définis par le protocole GreenHouse Gas (GHG), avec des actions ciblées pour chaque périmètre.

Scopes 1 et 2 : réduire notre impact direct et énergétique

Intégrée au pilier « Intégrer la transition écologique et une approche d'économie circulaire » de notre stratégie RSE, la réduction des émissions des scopes 1 et 2 constitue une priorité absolue. Nous nous sommes fixés un objectif ambitieux : diminuer nos émissions de CO₂ de 55 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence 2019. Cet engagement, validé en comité RSE, s'appuie sur un bilan annuel rigoureux qui guide nos actions et mesure nos progrès.

Pour y parvenir, nous déployons plusieurs leviers concrets :

Mobilité et transport

- Optimisation des déplacements professionnels : rationalisation des trajets, promotion du covoiturage et développement du télétravail ;
- Électrification progressive de notre flotte de véhicules : remplacement des véhicules thermiques par des modèles électriques ou hybrides, lorsque cela est techniquement et économiquement viable. Nous estimons, pour cela, l'électro-compatibilité de chaque usage.
- Promotion du GPL-carburant : une alternative plus propre à l'essence et au diesel.

Performance énergétique

- Amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments : mise en place d'un monitoring en temps réel des consommations d'énergie sur 100 % de nos sites, couplée à des campagnes de sensibilisation aux écogestes pour nos collaborateurs.

Ces initiatives illustrent notre volonté de maîtriser notre impact direct, tout en intégrant les principes de sobriété et d'efficacité énergétique.

Scope 3A : Agir sur la logistique et le transport

Le scope 3A, qui couvre notamment les émissions liées au transport terrestre de marchandises, représente un enjeu majeur pour Vitogaz France. En 2022, le groupe Rubis a défini une trajectoire de réduction de 20 % des émissions GES d'ici à 2030 pour ce scope, en ciblant prioritairement les livraisons à nos clients.

Nos actions phares incluent :

- L'étude et l'expérimentation du biocarburant HVO (Hydrotreated Vegetable Oil) : ce carburant renouvelable, issu de résidus végétaux ou d'huiles usagées, pourrait à terme remplacer une partie du diesel utilisé par nos prestataires logistiques. Nous collaborons étroitement avec nos partenaires transporteurs pour évaluer sa faisabilité technique et économique
- L'optimisation des tournées de livraison : grâce à des outils de planification avancés, nous réduisons les kilomètres parcourus et les temps de trajet, limitant ainsi les émissions associées.
- La formation à l'écoconduite : en partenariat avec nos transporteurs, nous formons les chauffeurs aux pratiques de conduite écoresponsable, permettant de diminuer la consommation de carburant et les rejets de CO₂
- Le renouvellement de la flotte de véhicules : nous encourageons nos prestataires à intégrer des camions moins polluants.

Parallèlement, nous incitons nos clients à consommer moins et à adopter un mix énergétique plus vertueux, renforçant ainsi l'impact global de notre démarche.

Scope 3B

Émissions générées après que le produit quitte l'entreprise.

Scope 3A

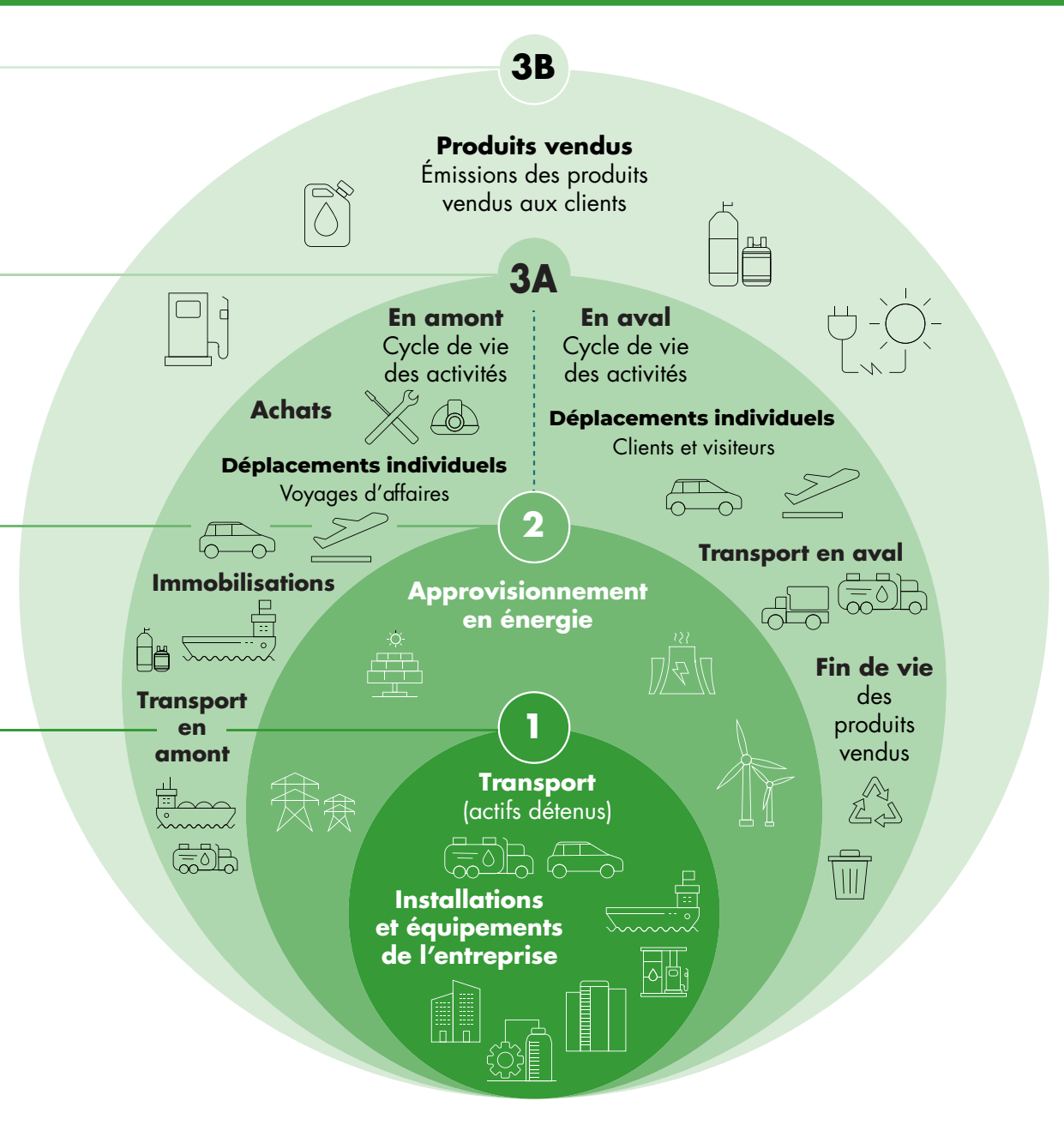
Chaîne d'approvisionnement et activités avant l'entreprise.

Scope 2

Émissions liées à la production de l'énergie achetée.

Scope 1

Sources possédées ou contrôlées par l'entreprise.



1.4 Plan d'actions 2025-2030

Une feuille de route ambitieuse pour réduire notre empreinte carbone

Vitogaz France structure sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre autour de trois axes prioritaires, combinant innovation, optimisation des ressources et sensibilisation. Chaque axe s'appuie sur des actions concrètes, mesurables et alignées sur les objectifs réglementaires et les attentes sociétales.



1. Promouvoir une conduite raisonnée et décarboner la flotte de véhicules

OBJECTIF

Réduire de 55 % les émissions des scopes 1 et 2 d'ici à 2030 (par rapport à 2019), en agissant sur les déplacements professionnels et la composition de notre parc automobile.

ACTIONS CLÉS

Évolution progressive du parc

Fin 2025, le parc était composé de 58 véhicules dont 10 véhicules 100 % électrique.

D'ici à 2030, nous visons une transition complète vers des véhicules plus sobres :

- Hybrides (étape intermédiaire)
- Hybrides rechargeables (pour les usages compatibles)
- 100 % électriques (lorsque les infrastructures et les usages le permettront). Cette transition est guidée par une évaluation régulière des technologies disponibles et de leur adéquation avec les besoins opérationnels

Optimisation des déplacements professionnels :

- Réduction des kilomètres parcourus : rationalisation des tournées clients et recours systématique aux outils numériques (visioconférence, signature électronique) pour limiter les déplacements
- Sensibilisation à l'écoconduite : formations régulières pour les collaborateurs, afin de réduire la consommation de carburant et les émissions associées

RÉSULTATS

La modernisation de la flotte et l'optimisation des trajets permettent déjà une baisse significative de notre bilan carbone, avec un impact direct sur les scopes 1 et 2. En 2025, on a pu constater pour Vitogaz France et ses filiales un recul de 33,7 % par rapport au bilan carbone de référence (2019).

2. Améliorer la performance énergétique des bâtiments

OBJECTIF

Réduire de 10 % les consommations énergétiques d'ici à 2026 et atteindre -40 % (par rapport à 2019).

ACTIONS CLÉS

Un siège social exemplaire

Notre déménagement fin 2023 vers un nouveau siège, certifié selon les normes les plus exigeantes (BBC, BREEAM Rénovation, HQE Construction, WELL CORE, Wired Score), illustre notre engagement en faveur de bâtiments durables. Ces certifications garantissent une performance énergétique optimale, un confort accru pour les collaborateurs et une gestion responsable des ressources.

Plan de sobriété énergétique

- Suivi en temps réel des consommations : monitoring des données énergétiques pour identifier les marges de progrès ;
- Sensibilisation des collaborateurs : promotion des écogestes (extinction des équipements, optimisation du chauffage/ climatisation, etc.)
- Collaboration avec les parties prenantes : intégration de clauses énergétiques dans le bail, pour formaliser les engagements du propriétaire, du bailleur et de Vitogaz France en matière de réduction des consommations

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Ce plan s'inscrit dans le cadre du décret tertiaire, qui impose une réduction progressive de la consommation énergétique des bâtiments.



02

FACILITER L'ACCÈS À UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE POUR NOS CLIENTS

2.1 Rendre l'énergie propre accessible à tous : l'engagement de Vitogaz France | 6

2.2 Bilan carbone 2025 : mesurer pour mieux agir | 7

2.3 Actions renforcées pour le scope 3A | 8



2.1 Rendre l'énergie propre accessible à tous : l'engagement de Vitogaz France

Chez Vitogaz France, la transition énergétique passe par l'accès à des solutions propres, durables et accessibles pour tous. En tant qu'acteur historique de l'énergie, nous mettons notre expertise au service d'une énergie plus responsable, en complétant nos activités traditionnelles par des investissements concrets dans les énergies renouvelables et les carburants alternatifs.

Nos actions s'inscrivent dans une vision globale de la transition énergétique, où chaque initiative contribue à :

Réduire les émissions de CO₂, en favorisant les énergies renouvelables et les carburants alternatifs.

Soutenir l'économie locale, en développant des projets photovoltaïques et en créant des emplois verts.

Rendre l'énergie accessible, notamment dans les zones rurales, où les solutions traditionnelles sont souvent absentes.

Sensibiliser et accompagner nos Clients, pour qu'ils deviennent acteurs de leur propre transition énergétique.

OBJECTIF

Accompagner nos Clients — particuliers et professionnels — vers des solutions énergétiques plus durables, en réduisant leur propre empreinte carbone.

1. Développer l'énergie solaire pour une production locale et durable

L'énergie solaire est une solution clé pour décarboner notre mix énergétique. C'est pourquoi nous investissons dans des projets photovoltaïques sur nos propres sites, afin de produire une énergie renouvelable et locale.

7 centrales solaires en développement

Nous travaillons ainsi à l'installation de centrales photovoltaïques au sol sur 7 sites de notre patrimoine. Ces projets permettront d'augmenter notre capacité de production d'énergie verte et de réduire notre empreinte carbone.

2. Le GPL-carburant : une alternative propre pour la mobilité

Un réseau en expansion

Avec 285 points de distribution, Vitogaz France est un acteur majeur du GPL-c en France. Nous continuons à moderniser et à étendre notre réseau pour rendre ce carburant alternatif toujours plus accessible.

RÉSULTAT

Nos ventes de GPL-c augmentent de 13 % en 2024 et de 19.98% à nouveau en 2025, preuve de l'attrait grandissant pour cette solution à la fois économique et écologique.

Un choix gagnant pour les automobilistes

De plus en plus de conducteurs optent pour le GPL-c, séduits par ses avantages :

- Jusqu'à 40 % d'économies par rapport à l'essence ou au diesel
- Une empreinte carbone réduite, avec des émissions de CO₂ inférieures de 15 % en moyenne.
- Un réseau en croissance, facilitant les trajets longs et quotidiens.
- Obtention de la Vignette Crit'Air 1
- Gratification pour l'achat de la carte grise

3. Sensibilisation et accompagnement

- Chaque année, 100 % des nouveaux clients sont informés sur les bonnes pratiques **d'efficacité énergétique** (réglage des installations, entretien des équipements, etc.).
- Promotion des **Certificats d'Économies d'Énergie** (CEE) : nous proposons des programmes incitatifs pour encourager les économies d'énergie (Programme VITOZECO – Coup de Pouce Vito isolation, équipements performants, etc.).
- Transition vers des énergies moins émettrices, appuyées par des **campagnes régulières** informant de leurs avantages environnementaux et économiques :
 - En 2025, 28 clients consommateurs de fioul ont opté pour le gaz en citerne, une solution moins émettrice de CO₂.
 - Information sur les énergies renouvelables : nous mettons en avant les solutions solaires photovoltaïques de notre partenaire et filiale de Rubis, Photosol, pour diversifier le mix énergétique de nos clients, en particulier les éleveurs bénéficiant d'un foncier adapté à la mise en œuvre de solutions d'agrivoltaïsme.

Ces actions contribuent à décarboner l'usage de l'énergie chez nos clients, tout en renforçant leur résilience face à la hausse des coûts énergétiques.



BILAN CARBONE 2025

2.2 Bilan carbone 2025 : mesurer pour mieux agir

Pour évaluer l’impact environnemental de ses activités, Vitogaz France réalise **depuis 2019** un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce bilan, **piloté par le comité RSE et validé par la Direction RSE du Groupe Rubis**, constitue le socle de notre stratégie de réduction des émissions. Il nous permet de **mesurer nos progrès**, d’identifier les leviers d’amélioration et de **renforcer notre engagement en faveur de la transition écologique**.

Cette évolution met en évidence l’efficacité accrue des dispositifs déjà déployés et confirme la pertinence des mesures d’optimisation opérationnelle engagées par Vitogaz France et ses filiales.

L’amélioration régulière de cet indicateur clé traduit une décorrélation progressive entre la croissance de l’activité et les émissions de gaz à effet de serre. Elle illustre ainsi les avancées réalisées en matière d’efficacité carbone, indépendamment du niveau des volumes commercialisés.

Principales tendances et enseignements

Bilan carbone (en tCO ₂ e)	Bilan carbone référence 2019	Bilan carbone 2023	Bilan carbone 2024	Bilan carbone 2025	Évolution 2025/2019
Scope 1	672,1	513,2	503,4	468,3	-30,30 %
Scope 2	121,9	52,6	54	57,7	-52,60 %
Scope 1 et 2	794	565,8	557,4	526,1	-33,70 %
Scope 3A hors périmètre	2 035,6	1 439,8	1 410,3	1 292,5	-37 %
Scope 3A périmètre	5 074,6	4 893,1	5 323,4	5 587,9	10 %
Scope 3A	7 110,2	6 332,8	6 733,6	6 880,4	-3,20 %
BC Scope 1 à Scope 3A	7 904,3	6 898,7	7 291,1	7 406,5	-6,30 %
Scope 3B	374 442	373 056	412 051	438 519	17,10 %
BC Complet	382 346	379 955	419 342	445 926	16,60 %
Part des scopes 1 à 3A dans le BC Global	2,07 %	1,82 %	1,74 %	1,66 %	-19,7 %
Part du scope 3B dans le BC Global	97,93 %	98,18 %	98,26 %	98,34 %	0,4 %
Intensité Carbone BC Scopes 1 à 3A / tonne de GPL vendue	0,0716	0,0638	0,061	0,0583	-18,60 %



Une trajectoire de progrès confirmée

Le scope 3B représente 98,3 % du total des émissions de Vitogaz France et ses filiales en 2025 — un niveau structurellement lié à la distribution de GPL.

Les objectifs de réduction de 20 % des émissions des scopes 1 et 2 d’ici à 2030 fixés par RUBIS sont d’ores et déjà atteints et dépassés par Vitogaz France et ses filiales.

Cette trajectoire devrait permettre d’atteindre les ambitions européennes de baisse de 55 % des émissions de gaz à effet de serre (programme « Fitfor55 ») dès 2028, avec deux ans d’avance.

L’évolution de +2,06 % du facteur d’émission appliqué aux ventes de GPL entre 2019 et 2025 a impacté notre bilan carbone de près de 9 000 tonnes, plus que notre bilan carbone direct.

Perspectives et engagements

Si les résultats des **scopes 1 et 2** sont encourageants, ceux du **scope 3A** appellent à **renforcer nos actions**, en particulier sur le transport terrestre de marchandises. Les projets en cours (HVO, optimisation des tournées, électrification des flottes de nos partenaires) nous permettent d’envisager sereinement l’atteinte des objectifs fixés par le groupe Rubis.

Nous restons **mobilisés** pour poursuivre cette dynamique et **amplifier nos efforts**, en alignant nos pratiques sur les meilleures technologies et les attentes de nos parties prenantes.

2.3 Actions renforcées pour le scope 3A

Pour accélérer la réduction des émissions du **scope 3A**, Vitogaz France déploie plusieurs initiatives ciblées :



1

Étude et déploiement du biocarburant HVO

Avancement

Tests en cours avec des transporteurs partenaires pour évaluer la compatibilité technique et économique ;

Cible

Intégrer progressivement et de manière linéaire le HVO dans les tournées de livraison d'ici à fin 2025 – début 2026, avec un objectif de réduction de 10 % des émissions liées au fret terrestre d'ici à 2026.

2

Optimisation des tournées de livraison

Outils

Utilisation de logiciels de planification avancés pour optimiser les kilomètres parcourus et limiter les trajets à vide.

Résultats attendus

- Diminution de 5 à 8 % des émissions logistiques grâce à une meilleure organisation des tournées.
- Collaboration avec les transporteurs pour mutualiser les livraisons et optimiser les chargements.

3

Formation à l'écoconduite

Cible

Chauffeurs des sociétés de transport partenaires.

Contenu

- Techniques de conduite écoresponsable (réduction des accélérations brutales, maintien d'une vitesse stable, etc.).
- Sensibilisation aux enjeux climatiques et à l'impact **des pratiques individuelles**.

Impact

Réduction moyenne de **3 à 5 %** de la consommation de carburant par véhicule.

4

Renouvellement de la flotte des prestataires

Incitation

Encourager nos partenaires à investir dans des véhicules moins polluants (normes Euro 6, GPL-carburant ou électriques pour les trajets urbains).

Mise en œuvre

Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres et les contrats de transport.

5

Dialogue avec les fournisseurs

Achats responsables

Privilégier les fournisseurs engagés dans une démarche bas-carbone, avec des critères stricts en matière d'émissions logistiques.

Innovation

Exploration de solutions alternatives (livraisons groupées, hubs régionaux, etc.).

➔

Prochaines étapes

2026-2030

Généralisation du HVO pour 20 % de nos tournées et déploiement d'un tableau de bord pour suivre à intervalle semestriel les émissions logistiques.

Cette approche structurée nous permet d'envisager sereinement l'atteinte de nos objectifs climatiques.

03

GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET DES RESSOURCES

3.1 L'économie circulaire : réutiliser plutôt que jeter | 10

3.2 Une démarche de réemploi renforcée | 11

3.3 Une gestion responsable de l'eau | 12

3.4 Protéger la biodiversité : agir localement pour un impact global | 12



PHOTOSOL, VERNEUIL MAI 2025 - 04 © FRANCK DUNOUAU

3.1 L'économie circulaire : réutiliser plutôt que jeter

Le troisième pan de la politique environnementale de Vitogaz France s'articule autour d'une gestion raisonnée des ressources prenant en compte le soutien à l'économie circulaire, la minimisation de la consommation d'eau et la préservation de la biodiversité.

L'économie circulaire est au cœur de notre stratégie. Son principe ? Limiter le gaspillage des ressources en favorisant la réutilisation, le recyclage et la durabilité des produits. Voici comment nous la mettons en pratique au quotidien :

1. Collecte systématique et recyclage des déchets

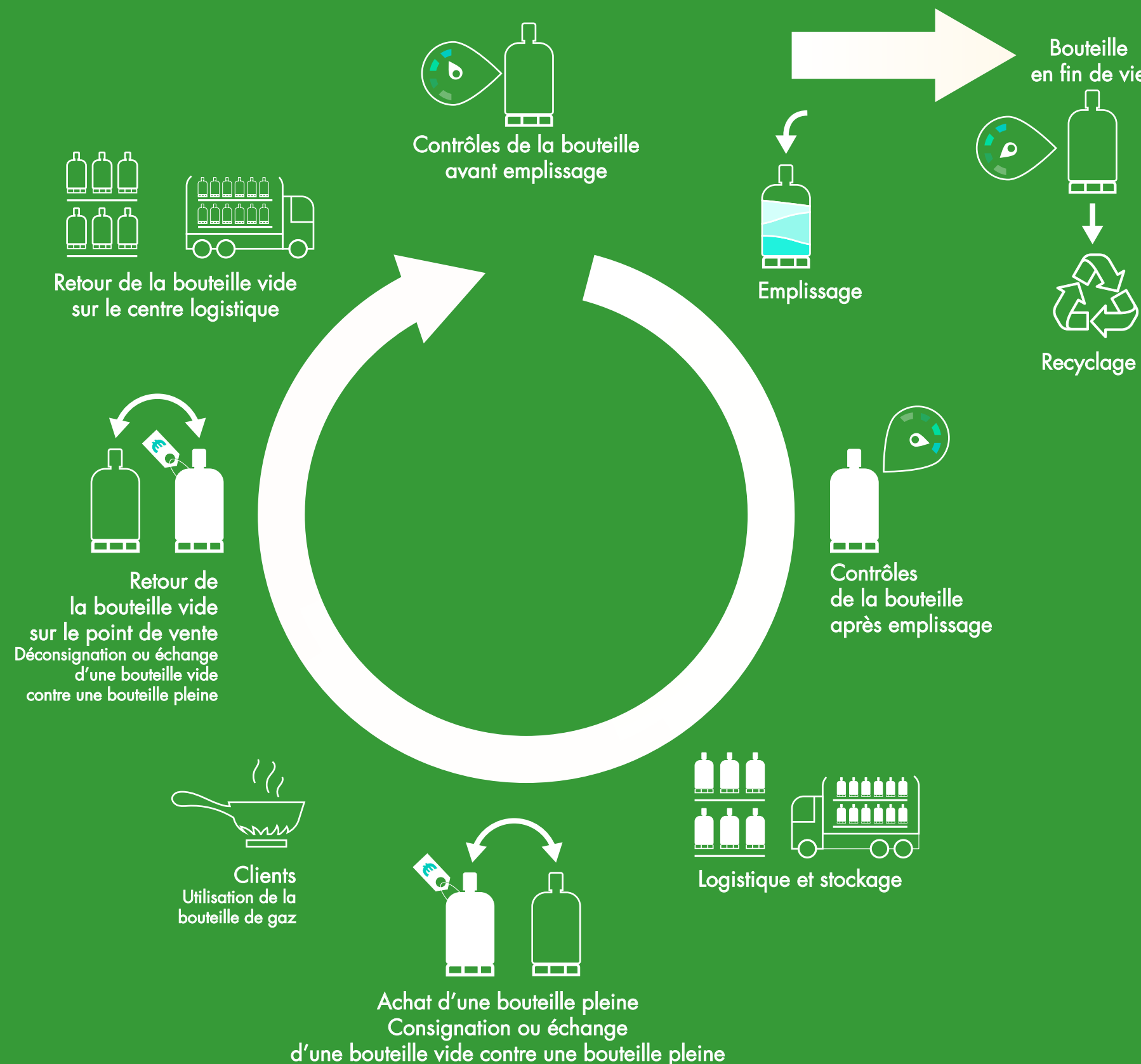
Dans nos **sièges administratifs** et sur nos **sites de production**, nous trions **tous nos déchets** (papier, plastique, bois de palettes, déchets électroniques, etc.) pour maximiser leur recyclage. Un plan de collecte est disponible dans les bureaux et une signalétique précise permet de s'assurer d'un tri efficace.

Le déchet idéal est celui qui n'est pas produit : nous visons une réduction continue des déchets non recyclables, en collaborant avec des partenaires spécialisés dans leur valorisation.

2. Nos contenants : des produits conçus pour durer

Nos bouteilles de gaz et nos citernes sont des exemples parfaits d'économie circulaire : elles sont réutilisables sur plusieurs décennies : Une fois vides, nos bouteilles ne sont pas jetées, mais rapportées en point de vente. Elles sont ensuite inspectées, rechargées et remises en circulation. La gestion par consignation permet d'assurer la traçabilité des bouteilles jusqu'à leur retrait du marché, garantissant ainsi une gestion responsable tout au long de leur cycle de vie.

Le cycle de vie de nos bouteilles



Comment ça marche ?

1. Une caution pour chaque bouteille

Lorsque le Client achète une bouteille de gaz, il paie une caution modique (consignation). Cette caution est restituée, ou la bouteille vide est échangée contre la bouteille pleine, lorsque que la bouteille vide est apportée au point de vente.

2. Un cycle de vie sans fin

- Une fois rapportée, la bouteille n'est pas jetée : elle est nettoyée, contrôlée et rechargée pour être réutilisée ;
- Ce système permet de suivre chaque bouteille tout au long de son existence, depuis sa mise en circulation jusqu'à son retrait définitif ;
- Les bouteilles retirées (ou « réformées ») sont ensuite recyclées : la matière première est valorisée.

3. Des avantages pour tous

- Pour les Clients : Un geste écologique sans effort, et une caution récupérée ;
- Pour l'environnement : Moins de déchets et moins de production de nouvelles bouteilles (donc moins d'émissions de CO₂) ;
- Pour Vitogaz : Une gestion responsable et transparente, qui garantit que chaque bouteille est recyclée ou réutilisée en toute sécurité.

3.2 Une démarche de réemploi renforcée

Pour les citernes, qui ont une durée de vie pouvant aller jusqu'à 60 ans, le même principe de consignation que pour les bouteilles est mis en œuvre. Ce système, à la fois écologique et sécurisé, permet d'assurer une gestion optimale de nos équipements, de leur installation à leur recyclage.

	Type de réservoir	Réforme	Rénovation	Total général
2022	Aérien	720	1216	1 936
	Enterré	96	244	340
	Total	816	1 460	2 276
2023	Aérien	301	981	1 282
	Enterré	41	167	208
	Total	342	1 148	1 490
2024	Aérien	785	719	1 504
	Enterré	54	361	415
	Total	839	1 080	1 919
2025	Aérien	226	749	975
	Enterré	6	102	108
	Total	232	851	1 083
	Total général	2 229	4 539	6 768

Un processus vertueux en 3 étapes

1. Réutilisation optimisée

Grâce à la consignation, nos citernes sont **entretenu**es, **contrôlées** et **réutilisées** pendant de nombreuses années. Cela réduit significativement le besoin de **fabriquer de nouvelles citernes**, préservant ainsi les ressources naturelles.

2. Recyclage garanti en fin de vie

Lorsqu'une citerne n'est plus utilisable, elle est **démontée et recyclée** dans des filières spécialisées. Les matériaux, comme l'acier, sont **recupérés et réintroduits** dans la production, évitant tout gaspillage.

3. Traçabilité et sécurité renforcées

Chaque citerne est **identifiée et suivie** tout au long de son cycle de vie.

Les bénéfices concrets

Pour l'environnement

- **Moins de déchets** : la réutilisation et le recyclage limitent les déchets envoyés en décharge.
- **Moins d'émissions** : en réduisant la production de nouvelles citernes, nous diminuons **l'empreinte carbone** liée à leur fabrication.
- **Économie circulaire** : les matériaux recyclés servent à fabriquer de nouveaux équipements

Pour nos Clients

- **Sécurité** : des citernes toujours en parfait état, grâce à un entretien régulier ;
- **Responsabilité** : une solution qui s'inscrit dans une démarche **zéro déchet et bas-carbone**.

Avec la consignation, chaque citerne a une seconde vie, **et chaque client contribue à un modèle** plus durable et respectueux de l'environnement.



3.3 Une gestion responsable de l'eau

L'eau est une ressource précieuse, et nous en faisons un usage mesuré et raisonné

Consommation très limitée

Notre activité industrielle n'utilise presque pas d'eau, hormis pour les **exercices incendie** (obligatoires pour la sécurité).

Nettoyage des bouteilles en circuit fermé

Dans nos **dépôts équipés de systèmes d'emplissage en ligne**, le nettoyage des bouteilles s'effectue **sans gaspillage** : l'eau est **recyclée en boucle**, ce qui limite sa consommation et évite toute contamination des eaux usées.

Engagement

Nous poursuivons nos efforts pour optimiser nos processus. Vitogaz France s'engage à réduire son empreinte hydrique en optimisant ses consommations d'eau, en privilégiant les systèmes en circuit fermé et en sensibilisant ses équipes à un usage raisonné de cette ressource précieuse.

3.4 Protéger la biodiversité : agir localement pour un impact global

La préservation des écosystèmes est une priorité pour Vitogaz France. En tant qu'acteur énergétique, nous avons un rôle à jouer pour **protéger et restaurer la nature** dans les zones dans lesquelles nous opérons.

Vitogaz France s'engage activement dans la protection de la biodiversité, en collaboration avec des acteurs locaux et des associations reconnues

Plantations d'arbres

Depuis 2023, Vitogaz France a participé à la plantation de **2 500 arbres en Auvergne-Rhône-Alpes**, en partenariat avec des communes et des agriculteurs locaux. Ces projets visent à **restaurer les milieux naturels** et à compenser une partie de notre empreinte carbone.

Sensibilisation et formation

Nos équipes sont formées pour **limiter l'impact de nos activités** sur les écosystèmes, par exemple, en aménageant nos sites pour favoriser la biodiversité (haies, mares, zones refuges pour la faune).

Sur le site de Brûlon (Sarthe), où des ruches ont déjà été implantées en 2023, un **inventaire environnemental** (étude d'impact sur la faune et la flore) a été réalisé en 2024, dans le cadre d'une étude préalable du projet d'installation d'un parc photovoltaïque.



SYNTHÈSE

Notre vision : une gestion durable des ressources

Chez Vitogaz France, nous croyons que **chaque geste compte**.

En intégrant l'économie circulaire, en optimisant notre consommation d'eau et en protégeant la biodiversité, nous contribuons à :

- Réduire notre empreinte environnementale.
- Créer un modèle vertueux pour l'industrie énergétique.
- Impliquer nos Clients et partenaires dans une démarche collective de responsabilité.

04 GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

4.1 Identification des risques | 14

4.2 Contrôle et reporting | 14

4.3 Rôle de l’audit interne | 14



4.1 Identification des risques

Chez Vitogaz France, la maîtrise des risques environnementaux s'inscrit dans une démarche structurée et proactive, alignée sur la stratégie du groupe Rubis. Voici comment nous identifions, évaluons et contrôlons ces risques, en lien avec le comité climat du Groupe.

Depuis 2023, le groupe Rubis a renforcé son dispositif de gestion des risques, en collaboration étroite avec les directions fonctionnelles de ses filiales. Cette approche repose sur :

- **L'identification systématique** des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), en impliquant les responsables des processus clés ;
- **L'évaluation régulière** de ces risques, afin d'anticiper les enjeux liés à nos activités et d'assurer une gestion responsable et transparente.

Cette méthode permet de **couvrir l'ensemble des activités** de notre branche de distribution, en intégrant les spécificités locales et les exigences réglementaires en constante évolution.

Par ailleurs, dans le cadre d'une analyse de double matérialité initiée en 2024 (➔ [pages 105 à 108 du document d'enregistrement universel de Rubis 2024](#) [publié en avril 2025](#)), le Groupe a identifié que l'essentiel des risques importants était lié aux enjeux environnementaux.

La cartographie des risques RSE du groupe Rubis (➔ [pages 40 à 60 du document d'enregistrement universel de Rubis 2025](#)), identifie **quinze risques majeurs** liés à nos activités.

Ces risques sont classés selon deux critères :

- 1. L'occurrence : probabilité que le risque se matérialise.**
- 2. La gravité : impact potentiel sur l'entreprise, l'environnement et les parties prenantes.**

Parmi les enjeux prioritaires, on retrouve notamment, pour la partie applicable à Vitogaz France :

- **L'utilisation des ressources** (eau, énergie, matières premières) ;
- **La préservation de la biodiversité** et la protection des écosystèmes (perturbation de la faune et de la flore sur les sites industriels) ;
- **Les émissions de gaz à effet de serre** (GES) ;
- **L'adaptation de nos activités** aux réglementations environnementales et aux attentes sociétales.

Cette analyse est **révisée annuellement** pour ajuster nos actions et garantir une réponse adaptée aux défis actuels et futurs.

4.2 Contrôle et reporting

Notre système de contrôle s'appuie sur une **double approche** :

- **La responsabilité décentralisée** : chaque entité est chargée de gérer et de suivre les risques identifiés dans son périmètre ;
- **Des audits réguliers**, internes et externes, pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place.



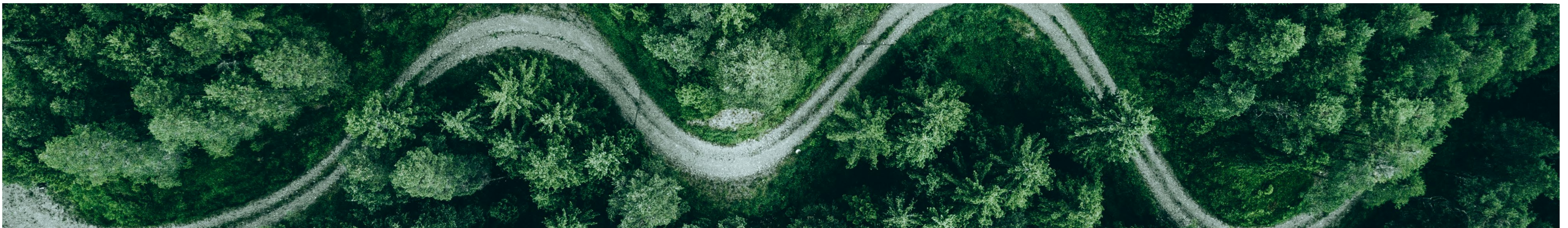
4.3 Rôle de l'audit interne

L'équipe d'audit interne de Rubis, **indépendante et objective**, est rattachée à la **Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation** au sein de Rubis Énergie.

Ses missions incluent :

- **L'évaluation des processus** de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance ;
- **La vérification des procédures**, tant au niveau local que groupe, pour s'assurer de leur conformité et de leur efficacité ;
- **L'amélioration continue** des contrôles internes, notamment sur les inventaires, les actifs et les pratiques environnementales ;
- **Le suivi des actions correctives** et la **mise à jour annuelle de la cartographie des risques**.

Cette démarche nous permet de **renforcer notre résilience**, d'assurer la conformité réglementaire et de progresser vers nos objectifs de développement durable.



05

SYNTHÈSE ET OPPORTUNITÉS

5.1

Bilan 2025

16

5.2

Opportunités 2026-2030 :
une feuille de route ambitieuse

16

5.3

Notre vision : un avenir énergétique
durable et inclusif

17



5.1 Bilan 2025

En 2024 et en 2025, Vitogaz France a renforcé son engagement environnemental avec des résultats concrets :

- **Réduction des émissions : 33,7 % pour les scopes 1 et 2** depuis 2019, grâce à la modernisation de notre flotte et de nos bâtiments.
- **Économie circulaire : 100 % de nos bouteilles et citernes réutilisées ou recyclées**, et division par deux des déchets non recyclables sur nos sites pilotes.
- **Énergie propre : 7 centrales solaires en développement et +19.98 % de ventes de GPL-carburant**, preuve de l'adoption croissante de solutions durables.
- **Gouvernance** : création d'un **comité Green** au siège et intégration de critères environnementaux dans nos processus.

SÉCURITÉ ACCRUE

Passage en 100 % propane sur le GPL-carburant (GPL-c).

L'objectif est de supprimer tout risque lié à la présence de butadiène, un composé classé cancérogène, qui pouvait être présent en traces dans le mélange précédent (butane/propane).

En passant sur un carburant 100 % propane :

- Nous sécurisons totalement la composition du GPL-c ;
- Nous écartons tout risque sanitaire ou réglementaire associé au butadiène ;
- Et nous renforçons la conformité environnementale et sécuritaire de notre offre carburant.

Défis restants

- **Scope 3A** : accélérer la réduction des émissions logistiques (HVO, écoconduite, véhicules propres).
- **Adaptation réglementaire** : anticiper les exigences du décret tertiaire et de la Stratégie nationale biodiversité 2030.

5.2 Opportunités 2026-2030 : une feuille de route ambitieuse

Une feuille de route pour la période 2026-2030 est en cours de validation. Pour autant, nous savons que pour amplifier notre impact, nous pourrions miser sur 3 leviers clés :

1. Continuer à décarboner nos activités

- Engagement pour une flotte plus sobre et décarbonée à 20 % d'ici 2030 ;
- Bâtiments bas-carbone : **atteindre -40 % de consommation énergétique d'ici à 2030, via le monitoring intelligent et la rénovation.**

2. Préserver la biodiversité et étude d'impact

En dehors de l'implantation existante de ruches sur le site de Brûlon, aucune extension n'a encore été réalisée sur d'autres sites. Néanmoins, Vitogaz France a confirmé son engagement en faveur de la biodiversité à travers la réalisation d'un inventaire environnemental mené dans le cadre de l'étude d'impact préalable au projet d'installation d'un parc photovoltaïque.

Cette démarche qui intègre les exigences de compensation de l'artificialisation des sols, a permis d'identifier les espèces présentes sur le site (oiseaux, insectes) et d'anticiper celles qui pourraient s'adapter à l'implantation future. Elle a également pris en compte des paramètres techniques spécifiques, tels que la réflexion lumineuse (glint and glare) ou les nuisances lumineuses liées aux panneaux photovoltaïques, afin de limiter les impacts potentiels sur les écosystèmes.

Par cette approche, Vitogaz France illustre sa volonté d'intégrer la préservation de la biodiversité au cœur de ses projets de transition énergétique.

3. Impliquer nos parties prenantes

S'adapter aux nouveaux métiers : La Rubis Climate School est un programme de formation en ligne, 100 % digital, interactif et ludique. Elle se compose de modules vidéo courts.

Le parcours s'articule autour de deux grands axes :

- Comprendre – Approfondir les bases scientifiques de la transition : changement climatique, biodiversité, gestion de l'eau, ressources naturelles, etc ;
- Agir – Mettre en œuvre des actions concrètes adaptées à chaque métier : recommandations et bonnes pratiques pour la finance, le marketing, les ressources humaines, le juridique, les achats, et bien d'autres domaines.

Nos collaborateurs sont en première ligne et volontaires pour porter la démarche RSE au sein de l'entreprise : à nous de leur donner les moyens.

Conclusion

Ces actions renforcées s'inscrivent dans la feuille de route :

-55 %* d'émissions de CO₂ d'ici 2030 pour le scope 1 et 2
*par rapport à 2019

-20 %* d'émissions de CO₂ d'ici 2030 pour le scope 3A
*par rapport à 2019



5.3 Notre vision : un avenir énergétique durable et inclusif

Notre objectif est clair :

- **Assurer l'accès à une énergie moins carbonée pour tous**, même dans les zones rurales ;
- **Fédérer nos parties prenantes** autour d'un projet commun : **construire ensemble la transition écologique** ;

Prochaines étapes :

- **Plan d'action 2026-2030** avec de nouveaux objectifs ;
- **Renforcer les partenariats** et communiquer régulièrement sur nos progrès.

Vitogaz France démontre que la transition énergétique est non seulement possible mais déjà en marche, avec une réduction de 33,7 % des émissions directes depuis 2019 et des innovations concrètes comme le déploiement de 7 centrales solaires et l'expérimentation du biocarburant HVO.

-55 %*

d'émissions
d'ici 2030

*par rapport à 2019

L'entreprise prouve qu'un acteur énergétique de taille moyenne peut concilier croissance d'activité (+15.2 % de volumes vendus versus 2019) et décarbonation progressive, grâce à une approche méthodique alliant économie circulaire, préservation de la biodiversité et développement d'énergies propres accessibles aux territoires ruraux. Cette dynamique positive, soutenue par une gouvernance renforcée et des partenariats stratégiques, ouvre la voie vers l'objectif ambitieux de -55 % d'émissions d'ici à 2030, faisant de Vitogaz France un pionnier de l'énergie durable en zones non raccordées.

Bilan de l'évolution des déchets de Vitogaz France

	2024	2025	EVOLUTION 2025 vs 2024
Occupation (%)	100 %	96,4 %	-3,6 %
DIB (KG)	6 467	1 973	-69,5 %
Papier (KG)	1 328	1 798	35,4 %
Carton (KG)	2 402	1 533	-36,2 %
Métal (KG)	39	48	23,1 %
Plastique (KG)	85	111	30,6 %
Biodéchets (KG)	21	60	+++
DEEE (KG)	625	108	-82,7 %
Total (KG)	10 967	5 631	-48,7 %